RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03763
Numéro SIREN : 809 457 393
Nom ou dénomination : ABBESSES MUSIC PUBLISHING

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 59937



20190599372018

DATE DEPOT : 08/07/2019

N° DE DEPOT : 59937

N° GESTION : 2015B03763

N° SIREN : 809457393

DENOMINATION : ABBESSES MUSIC PUBLISHING

ADRESSE : 142 rue de Clignancourt 75018 Paris

MILLESIME : 2018

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
10 JUIL. 2019
Sous le n° 59937

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

RAPPORT DE GESTION

Cher associé,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et étudier l'activité de la Société au cours de ce même exercice.

1 – Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

Projet en cours de développement donc d'investissement. Commercialisation du premier projet en avril 2017 et en mai 2018. Commercialisation du 2ème projet en mai 2019. Retombée sur investissement dans les mois à venir en fonction des déclarations et versements des ayants-droits.

2 – L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir

Commercialisation de l'EP de « où est Charlène ? », de l'album de David Assaraf, des synchronisations musiques à l'image, travail du catalogue / placement de chansons

Demande de subventions en cours.

3 – Les éléments importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Récupération de subventions. Ventes digitales des titres des EP et d'album commercialisés

4 – Présentation des comptes de l'exercice écoulé

Pour l'exercice écoulé le montant des charges est de 31.235 € H.T. et le montant des produits est de 34.125 € H.T.

Nous avons demandé le remboursement du montant de crédit de T.V.A. de 5361 €.

5 – Proposition d'abandon de compte courant d'associés avec clause de retour à meilleure fortune

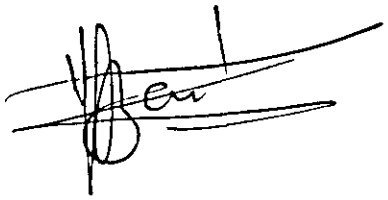
Les associés ont convenu de consentir à la Sté ABBESSES MUSIC PUBLISHING une remise de leur créance pour un montant de 10.000 €.

6 – Proposition d'affectation du résultat

Le Président indique que le bilan fait apparaître un bénéfice de 2.890 € qu'il suggère d'affecter au compte « report à nouveau ».

J'espère que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Le Président



ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

CONVENTION

Objet : abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune

ENTRE LES SOUSSIGNES,

- La Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, au capital de 20.000 €uros, dont le siège social est à PARIS 18ème – 142, rue de Clignancourt,
 . représentée par son Président, Monsieur Julien BENOIT, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés,

D'UNE PART

- Mr Julien BENOIT, demeurant à PARIS 18ème, 66 bis rue Lamarck,
- Mr David ASSARAF, demeurant à PARIS 18ème, 71, rue Lepic,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et préalablement exposé ce qui suit :

EXPOSE

Afin de soutenir financièrement le développement de la Société, Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, ont été amenés à lui consentir diverses avances en compte courant.

Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF consentent au profit de la Société, une remise de leur créance pour un montant de 10.000 €uros (5.000 € chacun).

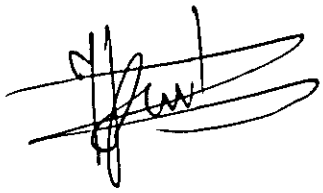
Les soussignés conviennent dans le cas où la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, le montant des sommes présentement abandonnées, le tout sans intérêt. Ce reversement ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING et la présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à S (CINQ) ans.

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES,

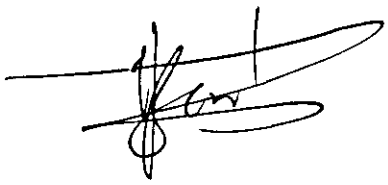
A PARIS, le 26 Juin 2019.

Mr Julien BENOIT

Sté Abbesses music publishing



Mr Julien BENOIT



Mr David ASSARAF



ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.A.S. ABBESSES MUSIC PUBLISHING

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le VINGT SIX JUIN à 18 heures, les associés de la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, Société par actions simplifiées au capital de 20.000€ se sont réunis à PARIS 18ème, 66, bis rue Lamarck, en assemblée générale ordinaire.

Sont présents,

- Monsieur Julien Benoit, qui détient DIX MILLE (10.000) actions,
- Monsieur David ASSARAF qui détient DIX MILLE (10.000) actions.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien BENOIT, Président.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 2.890 €uros que les associés décident d'affecter au compte « report à nouveau ».

Troisième résolution

La Société Abbesse Music Publishing a reversé dans le compte-courant de Mrs BENOIT et ASSARAF, la somme de 13.000 € (TREIZE MILLE EUROS) correspondant à l'abandon de compte-courant du 31/12/2018.

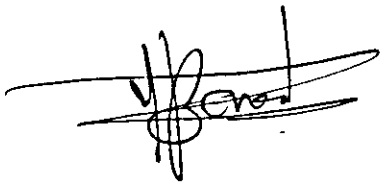
Rappel des abandons de compte-courant antérieurs :

- Bilan au 31/12/2016 - 45.750 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2021
- Bilan au 31/12/2017 – 30.405 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2022
- Bilan au 31/12/2018 – 10.000 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2023

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Julien BENOIT



David ASSARAF



BILAN SYNTHETIQUE

ABBESSES MUSIC PUBLISHING
Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Exercice N Net	N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	20 000	20 000
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres	24 942	3 361	21 581		Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financiéres					- Réserves réglementées		
TOTAL I	**24 942**	**3 361**	**21 581**		- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	(11 429)	(9 351)
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 890	(2 077)
Avances et acomptes versés sur commandes				1 199	Provisions réglementées		
					TOTAL I	**11 461**	**8 571**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	25 920		25 920		Dettes		
Autres	5 823		5 823	4 040	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobiliéres de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	7 906		7 906	3 334	Fournisseurs et comptes rattachés	2 768	
Caisse					Autres	47 002	1
TOTAL II	**39 649**		**39 649**	**8 572**	**TOTAL III**	**49 770**	**1**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**64 592**	**3 361**	**61 231**	**8 572**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**61 231**	**8 572**

© Sage

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018 Avec brouillard Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	2 124	37
Achats d'approvisionnement		597	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	14 693	34 511	Subventions d'exploitation	22 000	4 200
Impôts, taxes et versements assimilés	136	76	Autres produits		
Rémunération du personnel		78	Produits financiers		
Charges sociales	45	43			
Dotations aux amortissements	3 361	1 114			
Dotations aux provisions					
Autres charges		299			
Charges financières					
TOTAL (I)	**18 235**	**36 720**	**TOTAL (I)**	**24 125**	**4 237**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	13 000		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	10 000	30 405
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**31 235**	**36 720**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**34 125**	**34 642**
BENEFICE OU PERTE	2 890	(2 077)			
TOTAL GENERAL	**34 125**	**34 642**	**TOTAL GENERAL**	**34 125**	**34 642**

© Sage